

Débat d'orientations budgétaires 2022

- 1. Les orientations budgétaires 2022**
- 2. Le budget de fonctionnement**
- 3. Les dépenses d'investissement**
- 4. Les principales recettes d'investissement**
- 5. Synthèse**

1. Les orientations budgétaires 2022

Principales orientations 2022

Amplifier la dynamique de Ville durable

Préserver la santé et la solidarité entre les réginaburgiens

Développer l'excellence éducative et sportive de Bourg-la-Reine

Maintenir l'esprit village de Bourg-la-Reine

Assurer la sécurité de tous les Réginaburgiens

Construire la Ville de demain avec les Réginaburgiens

Faire rayonner la culture

Simplifier la relation des habitants avec la commune

Conséquences budgétaires

Assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement intégrant les grands projets. Celui-ci est estimé entre 12 et 13 millions d'euros par an sur les 4 prochaines années.

Rétablir nos équilibres financiers en augmentant nos capacités d'autofinancement pour faire face aux grands projets

Faire évoluer les dépenses de fonctionnement en lien avec le niveau de service attendus par la population, notamment la gestion de la crise sanitaire.

Fonctionnement

- + 2,5% sur les dépenses de personnel
- +1.5% sur les charges courantes
- +1% sur les autres charges

Investissement

- Entre 12 et 13M€ par an jusqu'en 2026

2. Le budget de fonctionnement

73 - La fiscalité : 25,2 M€

- Pour le budget 2022, le produit fiscal est estimé à ce stade à 25,2M€ dont 20,11Me de fiscalité directe et 1,7M€ de droits de mutation

Ville	Taux	Ecart en montant de la TF par rapport à BLR
Bourg-la-Reine	24,42	
Antony	25,8	6 %
Fontenay-Aux-Roses	27,73	14 %
Bagneux	30,43	25 %
Sceaux	33,52	37 %
Cachan	35,6	46 %
L'Hay-Les-Roses	37,5	54 %

74 - Les dotations et subventions (5,5M€)

- Elles sont composées principalement de la DGF (1,9M€); de la CAF (1,6M€); la municipalisation (1,3M€)

Autres recettes : 5,66 M€

- Elles sont composées de
 - Des recettes tarifaires (4,1 M€) provenant de la facturation des crèches, de l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire, et plus généralement de l'ensemble des services offerts par la collectivité (sport, culture, etc.).
 - Des autres produits de gestion courantes (1,56M€) provenant notamment des locations d'immeuble, du marché et le stationnement.

Les principales dépenses de fonctionnement

012 Les dépenses de personnel 16,94 M€

- Les dépenses de personnel seraient de l'ordre de 16,94M€, soit une augmentation de + 2,5 % par rapport au réalisé 2021.

011 Les dépenses de gestion 8,9M€

- Les dépenses de gestion concernent les achats de prestations de services, de fluides, de fournitures d'entretien et de petit équipement, l'entretien et réparation de notre patrimoine (biens immobiliers et mobiliers). Le montant estimé en 2022, hors municipalisation, oscille entre 7,1M€ et 7,6M€. Le montant de la compensation équilibrée en recettes est de 1,3M€. Les dépenses 2022 comptabilisent notamment la prise en compte du marché de nettoyage et du contrat de performance énergétique sur l'éclairage public.

014 Les atténuations de produits : 0,65M€

65 Les autres dépenses de gestion : 7,6M€

- Les principaux postes de dépenses concernent :
 - Les subventions aux associations 1M€
 - La subvention d'équilibre au CCAS 0,321M€
 - Le montant prévisionnel du FCCT 5,48M€
 - Autres 0,8M€

66 les intérêts de la dette (0,59M€)

3. Les dépenses d'investissement

Les projets majeurs : 6,95M€



Les autres investissements : 4,85M€

Rénovation, amélioration des bâtiments et équipement des sites municipaux 3 M€

Les travaux de réaménagement des voies communales 1M€

Les infrastructures numériques 0,7M€

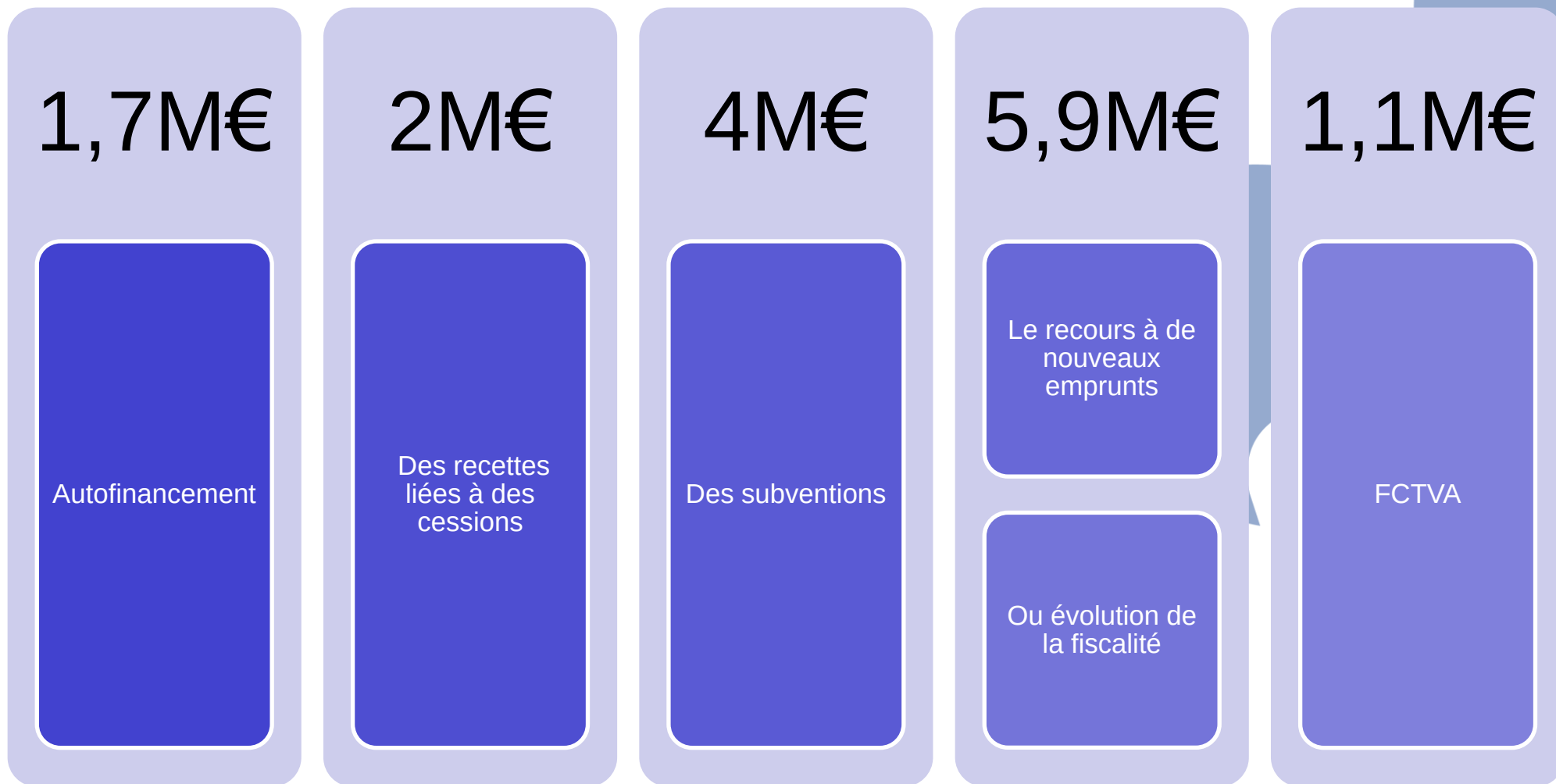
Mise en accessibilité des bâtiments 0,15M€

Le développement des logements sociaux

- Au 1er janvier 2021, le nombre de logements sociaux était de 1757. En 2022, le montant du prélèvement net est nul compte tenu des subventions versées en 2020 (351K€). Une enveloppe de 300K€ sera prévue pour accompagner les bailleurs.

4. Les principales recettes d'investissement

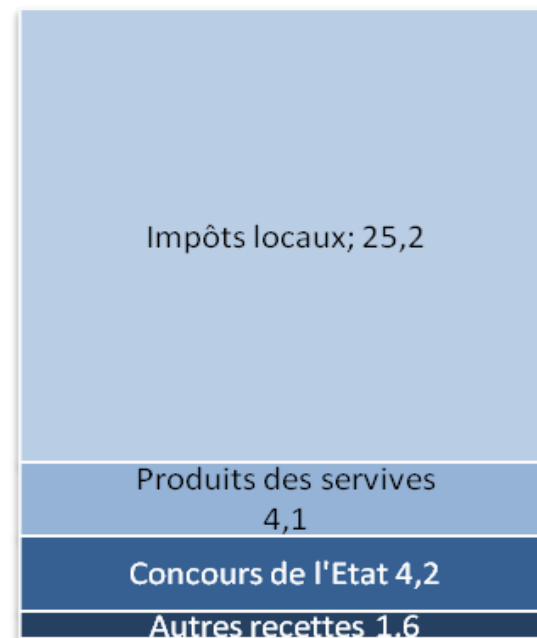
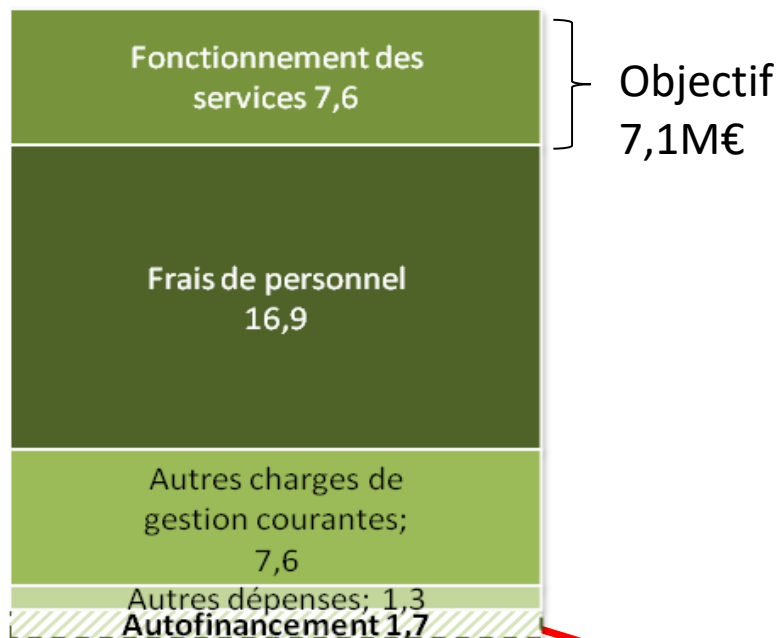
Financement de la section d'investissement



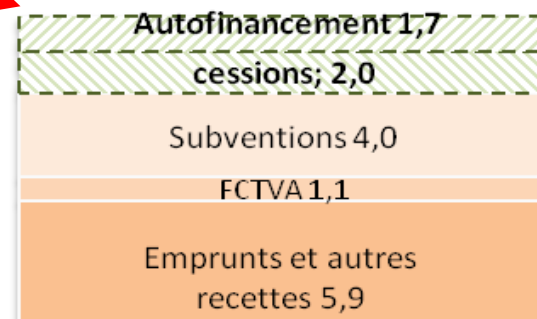
5. Synthèse

Synthèse hors municipalisation des crèches et hors reports

Section de fonctionnement : 35,1 M€



Section d'investissement : 14,6 M€



3 à 5 M€

Rappel
emprunt
annuel 3
M€

6. La transition écologique

TOTAL DES DÉPENSES AFFECTÉES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

2 780 000 €

